

Spécification technique n° 5706 relative aux chariots ou guéridons mobiles de soins proposée par le Groupe permanent d'étude des marchés d'équipement et de fournitures des centres de soins et des laboratoires (GPEM/SL) adoptée le 26 mai 1993 par la section technique de la Commission centrale des marchés.

### **CIRCULAIRE DE PRÉSENTATION**

On constate parfois que les différents chariots ou guéridons mobiles de soins infirmiers, de soins d'urgence, de soins intensifs, de réanimation ou d'anesthésie utilisés dans les établissements de soins sont susceptibles d'occasionner des blessures au personnel utilisateur (arêtes vives, rebords coupants, angles saillants ...) et parfois se désarticulent (écrous desserrés, vis perdues ...), s'oxydent, sont difficilement maniables et d'une utilisation malaisée (roulettes trop petites ou de mauvaise qualité, tiroirs bloqués ...) ou ne répondent pas aux exigences de l'hygiène.

C'est pourquoi le GPEM/SL a jugé bon d'élaborer une spécification technique destinée à servir de guide tant aux fabricants qu'aux acheteurs publics permettant, en particulier, à ces derniers de mieux préciser leurs besoins en répondant mieux aux attentes des utilisateurs.

Cette spécification technique comprend une définition des besoins, les caractéristiques fonctionnelles générales et particulières du matériel, les recommandations relatives :

- à sa stabilité ;
- à son hygiène et sa sécurité ;
- à son ergonomie

## PUBLICATION

La présente circulaire sera publiée :

- sans la *spécification technique* :
  - dans *Marchés publics, la revue de l'achat public* (1) ;
  - dans le *Bulletin officiel de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (BOCCRF)* (2) ;
- avec la *spécification technique* :
  - dans la brochure n° 5706 de la collection *Marchés publics des Journaux officiels* (2).

Mention de l'édition de la brochure sera faite dans *Télégrammes marchés publics* (3).

### **Nota :**

Ce document est perfectible.

Les suggestions, observations ou critiques éventuelles sont à adresser au Bureau des affaires industrielles, des fournitures courantes et prestations de services en répondant au questionnaire ci-après.

(1) Publication de la Commission centrale des marchés, en vente, par correspondance, à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 AUBERVILLIERS CEDEX.

(2) En vente à la direction des Journaux officiels, 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15.

(3) Publication éditée et distribuée gratuitement par la Commission centrale des marchés, Tour de Lyon, 185, rue de Bercy, 75572 PARIS.